



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3930

Subventions aux associations développant des actions en faveur des personnes en difficulté (aide alimentaire, accueil de jour, lutte contre l'exclusion et maintien du lien social, santé/personnes SDF) pour un montant de 1 305 740 euros - Autorisation de signer les conventions de financement

Délégation générale aux affaires sociales, aux sports, à l'éducation et à l'enfance

Rapporteur : Mme AIT MATEN Zorah

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/3930 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DEVELOPPANT DES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE (AIDE ALIMENTAIRE, ACCUEIL DE JOUR, LUTTE CONTRE L'EXCLUSION ET MAINTIEN DU LIEN SOCIAL, SANTE/PERSONNES SDF) POUR UN MONTANT DE 1 305 740 EUROS - AUTORISATION DE SIGNER LES CONVENTIONS DE FINANCEMENT (DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX AFFAIRES SOCIALES, AUX SPORTS, À L'ÉDUCATION ET À L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'action sociale englobe l'ensemble des actions mises en œuvre par les pouvoirs publics et leurs partenaires, afin d'améliorer les conditions d'existence des personnes et, notamment, les plus fragiles d'entre elles.

Qu'elles concernent des champs de l'assurance ou de la solidarité, ces actions pour l'essentiel relèvent de la responsabilité de l'Etat ou des Départements ainsi que de la Métropole de Lyon depuis le 1^{er} janvier 2015. S'y ajoutent également les politiques sociales spécifiques globales, curatives ou préventives, développées afin d'éviter que certains publics fragiles ne soient durablement exclus de la société.

S'agissant des Communes, celles-ci peuvent s'investir dans le soutien de ces actions spécifiques et ainsi décider d'attribuer des aides à des administrés en situation précaire, ou pour lesquels elles ont évalué un besoin manifeste de soutien adapté.

En effet, si la Métropole de Lyon dispose à présent d'une compétence pour gérer l'action sociale, la Ville peut intervenir dans ce secteur en étant respectueuse de ses champs de compétence sur le fondement de l'article L.115-1 du code de l'action sociale selon lequel la lutte contre l'exclusion est une compétence qui doit mobiliser tous les acteurs publics.

Pour sa part, la Ville de Lyon a fait le choix de conduire une politique sociale dont elle a préalablement défini quatre axes :

- lutte contre la grande précarité ;
- soutien aux personnes en situation de fragilité économique ;
- aide aux personnes handicapées ;
- prise en compte de la problématique des personnes âgées.

Parallèlement aux prestations qu'elle propose directement, notre collectivité, tout au long de l'année, apporte également son soutien à un ensemble d'organismes dont l'action sociale procède d'objectifs globalement comparables aux siens.

Ces mêmes organismes interviennent sur différents champs :

- la lutte contre l'exclusion et le maintien du lien social ;
- l'accès à l'hygiène et aux soins ;
- l'aide alimentaire.

Plusieurs associations ont fait état de projets annuels et d'actions ponctuelles dans ces différents domaines et peuvent bénéficier d'une contribution de notre collectivité.

Les aides proposées se répartissent selon les thématiques suivantes :

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant /subvention(s) allouée(s) en 2017 (€)	Montant /subvention proposée pour 2018 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2018	Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)
AIDE ALIMENTAIRE	Entraide Protestante de Lyon	334 rue André Philip 69007 LYON (siège : 30 rue Rachais Lyon 7°)	30 000	30 000	Fonctionnement général de la structure Diaconat	6574/523/LC n° 41012
	Equipes Saint Vincent Lyon Saint Jean	5, rue Mourguet 69005 LYON	4 000	4000	Fonctionnement global. Distribution alimentaire et actions destinées au développement et maintien du lien social.	
	La Passerelle d'Eau de Robec	21 rue des Capucins 69001 LYON	5 000 (CM du 03/07/2017) 5000 (CM du 20/11/2017)	5000	Fonctionnement global. Activité : gestion d'une épicerie sociale et solidaire	
	Les Restaurants du Cœur	58 cours Albert Thomas 69008 LYON	50 000	50 000	Fonctionnement global.	
	Banque Alimentaire du Rhône	127 av Franklin Roosevelt 69150 DECINES	40 000	40 000	Fonctionnement global	
	Fondation Armée du Salut – Etablissement de Lyon	131 avenue Thiers 69006 LYON	70 000	47 000	Prestation complémentaire au restaurant municipal : repas servis aux personnes démunies le week-end et les jours fériés	
	Société Saint Vincent de Paul	19 quai Tilsitt 69002 Lyon	4 000	4 000	Fonction global	
ACCUEIL DE JOUR	A.L.I.S.	2, petite rue des Feuillants 69001 LYON	45 000	45 000	Fonctionnement global. Activité : accueil de jour	6574/523/LC n° 41277
	Fondation A.J.D. OREE – A.J.D.	(OREE-A.J.D.) 6, rue d'Auvergne 69002 LYON	35 000	35 000	Fonctionnement global. Activité : accueil de jour à destination du public jeune.	

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant /subvention(s) allouée(s) en 2017 (€)	Montant /subvention proposée pour 2018 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2016	Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)
ACCUEIL DE JOUR	Péniche Accueil	Péniche « Le Balajo » face au 37, quai Gailleton 69002 LYON	27 000	27 000	Fonctionnement global. Activité : accueil de jour.	6574/523/LC n° 41277
	FNDSA	3 rue Père Chevrier 69007 LYON	15 240	15 240	Fonctionnement général de la structure "Accueil de jour St Vincent"	
			61 500	61 500	Fonctionnement général de la structure "La Rencontre"	
			23 000	23 000	Fonctionnement général de la structure "Maison de Rodolphe"	
	LAHSO	259 rue Paul Bert 69003 LYON	175 000	175 000	Fonctionnement de la structure Point Accueil de jour	
	Les petits Frères des Pauvres	38 quai Dr Gailleton 69002 Lyon	3 000	3 000	Accueil du jour pour les personnes de plus de 50 ans avec une offre à l'hygiène et au petit déjeuner afin de favoriser la rencontre, l'écoute et la socialisation à cette population.	
Santé / personnes S.D.F.	Péniche Accueil	Péniche « Le Balajo » face au 37, quai Gailleton 69002 LYON	23 000	23 000	Soutien à l'action « hygiène » conduite par l'organisme au bénéfice de personnes en situation précaire.	6574/523/LC n° 41280
	A.R.H.M	290 route de Vienne 69008 LYON	14 000	14 000	Fonctionnement de l'unité d'interface psychiatrique	

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant /subvention (s) allouée (s) en 2017 (€)	Montant /subvention proposée pour 2018 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2018	Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)
Lutte contre l'exclusion, et maintien du lien social	Amicale du Nid - Rhône	18, rue des Deux Amants 69009 LYON	35 000	35 000	Fonctionnement global. Activité : accompagnement social des prostituées.	6574/523/LC n° 41273
	FNDSA	3 rue Père Chevrier 69007 LYON	175 000	175 000	Fonctionnement global Centre Gabriel Rosset	
			22 000	22 000	Fonctionnement du Pôle d'accompagnement renforcé	
	Secours Catholique	76, rue d'Alsace 69100 Villeurbanne	12 000	12 000	Fonctionnement global	
	AMAHC (ex ASSAGA)	28 rue Denfert Rochereau 69004 LYON	5 000	5 000	Fonctionnement global.	
	La Porte Ouverte	85, rue Jaboulay 69007 LYON	1 000	1 000	Fonctionnement global. Activité : accueil et écoute de personnes en détresse.	
	SOS AMITIE Région de Lyon	BP 1075 69612 VILLEURBANNE cedex	2 000	2 000	Fonctionnement global.	

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant /subvention (s) allouée (s) en 2017 (€)	Montant /subvention proposée pour 2018 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2018	Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)
Lutte contre l'exclusion, et maintien du lien social	LAHSO	259 rue Paul Bert 69003 LYON	63 000	63 000	Fonctionnement global de l'association	6574/523/LC n° 41273
	Habitat Humanisme Rhône	9 rue Mathieu Varille 69007 LYON	150 000	150 000	Fonctionnement général de la "Maison des Amies du Monde"	
	Médecins du Monde	13 rue Ste Catherine 69001 LYON	15 000	15 000	Fonctionnement du Centre d'accueil, de soins et d'orientation	
	ATD QUART MONDE	28 rue de l'Annonciade 69001 LYON	7 000	7 000	Université populaire Quart Monde Rhône-Alpes	
			3 000	3 000	Journée Mondiale du Refus de la Misère	
	Secours Populaire Français – Fédération du Rhône	21 rue Galland 69007 LYON	30 000	30 000	Fonctionnement global Accueil, orientation de personnes en difficulté	
	Vestibus	Mairie du 4 ^e 133, bd de la Croix-Rousse 69004 LYON	2 000	2 000	Fonctionnement global. Distribution de vêtements aux personnes SDF.	
	Bagage' Rue	10 rue Diderot 69001 Lyon	10 000	10 000	Fonctionnement global. Activité : Créer et gérer – de manière participative et ouverte sur le quartier – un ou des lieux de consignes de biens personnels sur l'agglomération lyonnaise	

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant /subvention (s) allouée (s) en 2017 (€)	Montant /subvention proposée pour 2018 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2018	Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)
Lutte contre l'exclusion, et maintien du lien social	A.L.Y.N.E.A	53 rue Dubois Crancé 69600 Oullins	110 000	110 000	Fonctionnement global	6574/523/LC n° 41273
	Enfant Bleu	18 C rue Songieu 69100 Villeurbanne	2 000	2 000	Fonctionnement global	
	FORUM REFUGIES – COSI	28 rue de la Bâisse 69612 Villeurbanne	60 000	60 000	Fonctionnement global	

Au regard des différentes actions conduites par ces associations ou organismes en direction d'un ensemble de nos concitoyens démunis, ou de personnes en situation précaire présentes au sein de l'agglomération lyonnaise, il me semble opportun de donner une suite favorable à ces demandes de financement. En effet, ces actions conduites localement rejoignent, dans leur finalité, les préoccupations de la Ville de Lyon, en ce qui concerne les publics lyonnais démunis et les actions conduites auprès d'eux qu'elle cherche à développer.

Par ailleurs, des conventions afférentes à plusieurs des subventions proposées sont également soumises à votre approbation. Ces conventions concernent des organismes pour lesquels, soit le montant proposé de l'aide financière est égal ou supérieur à 23 000 €, soit ce montant cumulé avec celui d'un ou plusieurs financements déjà alloués en 2018 est également supérieur à 23 000 €. Ces documents contractuels précisent notamment le contenu des actions que s'engagent à conduire ces mêmes organismes, en contrepartie des financements reçus. Les associations concernées par une convention sont les suivantes :

- | | |
|-------------------------------|------------------------------|
| - Entraide Protestante | - Les Restaurants du Cœur |
| - ALIS | - Fondation AJD, OREE AJD |
| - LAHSO | - Péniche Accueil |
| - Banque Alimentaire du Rhône | - Fondation Armée du Salut |
| - FNDSA | - Amicale du Nid |
| - Habitat et Humanisme | - Secours Populaire Français |
| - ALYNEA | - Forum Réfugiés COSI |

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission affaires sociales - solidarité - santé - droits des citoyens ;

DELIBERE

1. Les subventions susmentionnées sont allouées aux organismes énumérés dans le tableau ci-dessus, pour une somme globale de 1 305 740 €

2. Les conventions de financement susvisées, établies entre la Ville de Lyon, Entraide Protestante, les Restaurants du Cœur, ALIS, Fondation AJD OREE AJD, LAHSO, Péniche Accueil, Banque Alimentaire du Rhône, Fondation Armée du Salut, FNDSA, Amicale du Nid, Habitat et Humanisme, Secours Populaire Français, ALYNEA, Forum Réfugiés COSI, sont approuvées.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. Le montant des subventions allouées, soit une somme globale de 1 305 740 €, sera financé comme suit :

- pour une somme de 180 000 € à partir de l'enveloppe « Aide alimentaire » (article 6574, fonction 523, ligne de crédit n° 41012) après transfert d'un crédit de 10 000 € à partir de l'enveloppe « Veille Sociale Renforcée » (article 6574, fonction 523, ligne de crédit n° 41126) ;

- pour une somme de 384 740 € à partir de l'enveloppe « Accueil de Jour » (article 6574, fonction 523, ligne de crédit n° 41277) après transfert d'un crédit de 15 000 € à partir de l'enveloppe « Veille Sociale Renforcée » (article 6574, fonction 523, ligne de crédit n° 41126) ;

- pour une somme de 37 000 € à partir de l'enveloppe « Santé / personnes S.D.F » (article 6574, fonction 523, ligne de crédit n° 41280) ;

- pour une somme de 704 000 € à partir de l'enveloppe « F.I.A.S. » (article 6574, fonction 523, ligne de crédit n° 41273) après transfert d'un crédit de 150 000 € à partir de l'enveloppe « Veille Sociale Renforcée » (article 6574, fonction 523, ligne de crédit n° 41126).

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Zorah AIT MATEN